



## Une politique de la culture et des arts sans bibliothèques ?

Au cours de ces deux derniers mois, nous avons été témoins de changements dramatiques dans la structure politique de l'Union soviétique. Les réformes sociales et économiques amorcées durant la perestroïka et la glasnost se sont soldées par un rejet complet des valeurs socio-politiques qui unissaient ce pays depuis le début du siècle.

Le coup d'état soviétique nous a rappelé la fragilité d'une nation lorsque la ligne de conduite sociale, politique et culturelle n'est pas acceptée de tous. C'est dans cette même veine que le rapport Arpin a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 juin dernier. Ce rapport intitulé: «Une proposition de la culture et des arts» avait pour but de définir une politique globale de la culture et des arts pour le Québec de l'an 2000.

In its report, the Commission Arpin recommends that the ministère des Affaires culturelles become the sole agency responsible for all cultural matters. At present, other ministries play a role in the development and funding of artistic and cultural ventures supported by the gouvernement du Québec.

Bien que le rapport traite plus particulièrement de coordination et de financement des diverses communautés artistiques, il n'empêche que s'il est accepté, il aura un impact direct sur les bibliothèques. Parmi tous les diffuseurs de la culture, les

bibliothèques du Québec ont un rôle majeur à jouer au plan culturel. Car c'est dans les bibliothèques que les œuvres de nos dramaturges, auteurs, cinéastes, peintres, chanteurs et autres, sont à la portée de tous les citoyens. Ce rôle important n'est malheureusement pas reconnu dans le rapport de la Commission.

C'est pour cette raison que le Comité exécutif a décidé de présenter un bref mémoire à la Commission de la culture qui a commencé ses auditions publiques le 1<sup>er</sup> octobre 1991. Dans ce document préparé par la directrice générale et Mme Louise Labory et M. Marcel Bouchard, membres du Comité exécutif, la Corporation met l'accent sur le rôle majeur que jouent les bibliothèques tant publiques que scolaires dans la diffusion de la culture et l'éducation à la vie culturelle. De plus, elle insiste sur le maintien nécessaire du développement du réseau des bibliothèques par les divers partenaires concernés (ministère des Affaires culturelles, de l'Éducation et les municipalités).

The position of the Corporation also supports the recommendations of past governmental commissions and working groups which underlined the need for the development of Québec's public, academic and school libraries. As agents of cultural policy, these libraries have an essential role to play. It is this role which our memoire has stressed.

Nous avons tous une part à prendre



Robert F. Clarke

dans le développement culturel du Québec indépendamment du secteur dans lequel nous exerçons notre profession ou de notre passé culturel. À titre de professionnels, nous avons la responsabilité de suivre l'évolution des débats de la Commission de la culture.



### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	2
Nouvelles technologies	7
À l'agenda	8

ISSN 0843-140X

Supplément à la revue Argus

## NOUVELLES DES COMITÉS

COMITÉ DU MÉRITE ANNUEL



### Le Mérite annuel de la C.B.P.Q. : c'est quoi ?

Le Mérite annuel de notre corporation a été créé pour récompenser des réalisations de bibliothécaires professionnels. Mais il n'a pas été conçu pour cette seule et unique raison. En effet, s'il fallait récompenser tous les mérites qu'il y a dans la profession, cela prendrait beaucoup d'épinglettes et notre directrice générale devrait inventer de nouvelles sources de financement ! Mais pourquoi a-t-on créé cette distinction honorifique ? Et bien ! c'est pour attirer l'attention sur

notre profession. Chaque année, on demande à un ou à une collègue que l'on honore de nous « prêter » ses réalisations pour faire la promotion de la profession. En lui décernant cette distinction, on lui demande d'accepter que l'on en publicise la remise. On espère que notre collègue arborera fièrement l'épinglette, insigne « d'ambassadeur de notre profession ». C'est pour cela qu'elle est en or dix-huit carats ! Celles et ceux qui soumettent des candidatures au Mérite annuel de

la Corporation participent directement à cet effort de promotion. Ce faisant, ils attirent l'attention non seulement sur des noms de collègues mais aussi sur leurs réalisations. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le comité du mérite annuel.

#### Le Comité Argus recherche de nouveaux membres

Vous désirez vous joindre à un comité ? Et bien le comité de la revue Argus a besoin de vous. N'hésitez pas à joindre l'équipe de rédaction en communiquant avec le secrétariat de la CBPQ.



## DOSSIERS ET NOUVELLES

RÉGINE HORINSTEIN, RENÉE DUMAS ET LOUISE TOUSIGNANT

#### Nominations

Sylvie Leblanc travaille depuis mars dernier au Centre de traduction de CP Rail. Marie Mercier a été nommée en juillet archiviste-documentaliste à l'Institut Armand-Frappier. Céline Annotte, membre du Conseil d'administration de la C.B.P.Q. et présidente du comité organisateur du congrès de 1992, vient d'être nommée responsable du centre de documentation à la Chambre des notaires du Québec. Elle travaillait auparavant au cabinet d'avocats Martineau Walker. Marc Bineault, anciennement directeur de la bibliothèque municipale de Plessisville, est actuellement responsable de la bibliothèque municipale de Bois-des-Filion. Lise Thériault, qui était bibliothécaire à la Commission scolaire de Fermont, a été nommée coordonnatrice du Service de l'extension de la Commission régionale bibliothèque du Haut-Saint-Jean située au Nouveau-Brunswick.

Jacqueline Labelle de la BCP de la Montérégie a donné naissance à une petite fille, le 29 août dernier, qui portera le prénom d'Ariane. Sincères félicitations aux parents.

#### Renouvellements de cotisations en 1991

Au 19 septembre 1991, la Corporation compte 622 membres titulaires, 177 membres associés et 70 nouveaux membres pour un total de 869 membres.

#### Nouveautés au centre de documentation de la C.B.P.Q.

Information Technology: Agent of Change. Murray Laver, 1989.

The New Management Challenge: Information Systems for Improved Performance. Ed. David Boddy, James McCalman, Davis Buchanan, 1988.

Personnel Needs and Changing Reference Service. Rosemarie Riechel. 1989.

Occasional Papers - University of Illinois, GSIS:

Open Twenty-Four Hours: a Case Study. Mary Ellen Heim.

The Future of the Academic Library. Ed. Eugene P. Trani, Sep. 1989.

The Characteristics, Use, and Training of Reference Nonprofessionals in Selected Southeastern Urban Public Libraries. Daniel R. Smith.

Intellectual Freedom - parts I & II. Diana Woodward. *Library Trends*, Summer-Fall 1990.

Toward Information Literacy - Innovative Perspectives for the 1990s. Mary M. Huston. *Library Trends*, Winter 1991.

The Entrepreneur & Small Business Problem Solver: an Encyclopedic Reference and Guide. 2nd ed. William A. Cohen, 1990.

Une politique de la culture et des arts. Le groupe-conseil sur la politique culturelle du Québec, sous la présidence de monsieur Roland Arpin. 2<sup>e</sup> édition, août 1991.

#### Dossier culturel

La ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, a entrepris durant le mois de septembre une tournée régionale du Québec afin de rencontrer les représentants des organismes culturels et connaître leurs attentes face à ce dossier. Ces consultations ont été organisées en prévision de la commission parlementaire qui a débuté en octobre et de la préparation de l'énoncé de politique culturelle qui ►

suivra. La ministre a voulu s'assurer d'une participation massive à la commission parlementaire et a incité toute personne concernée par la définition d'une politique culturelle à y participer.

Dans la même veine, l'École des hautes études commerciales organisera du 17 au 19 octobre un colloque fermé sur le thème : « Pouvoirs publics et politiques culturelles : enjeux nationaux », auquel participeront plusieurs représentants du milieu culturel québécois, français, américain et britannique.

### Fonction publique 2000

Les discussions sur la réforme de la fonction publique fédérale ont repris en septembre, tout comme la reclassification des postes de bibliothécaires. D'une part, les bibliothécaires pourraient faire partie du grand groupe administratif, mais adopter la position d'un groupe indépendant ne leur donnerait que peu de pouvoir de négociation. Il reste que faire partie d'un nouveau groupe formé des spécialistes de l'information composé des chercheurs en histoire, des services

d'information et d'informatique permettrait d'accroître l'efficacité du groupe qui partagerait des intérêts communs. Cependant, le problème réside dans les accréditations syndicales des différentes composantes du groupe : certaines appartiennent à l'Institut professionnel de la fonction publique et d'autres à l'Alliance de la fonction publique. Le gouvernement sera-t-il prêt à affronter les deux parties syndicales pour régler le problème de la classification tel qu'établi par Fonction publique 2000 ? Outre ce point, le Groupe de travail chargé du programme FP2000 (GTPF 2000) a émis d'autres recommandations, entre autres de :

- recommander que le grade M.Bibl. ou M.Sc.Information soit exigé de tous les membres du groupe LS. Les LS vont subsister comme sous-groupe du groupe professionnel dans lequel ils seront incorporés.
- résoudre le problème de la parité salariale des LS.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire du rapport en vous adressant au Centre de développement des bibliothèques, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0N4. Tél. : (613) 995-8717. Télécopieurs (613) 943-2946 ; (819) 953-9985.

### Dossier scolaire

Durant l'été a eu lieu une consultation officieuse qui a été organisée par le ministère de l'Éducation au sujet du personnel du milieu scolaire primaire et secondaire. Pour faire part de son point de vue, la Corporation a rencontré un représentant et sera invitée cet automne à une rencontre officielle

lors d'échanges avec les principaux représentants du milieu.

### Profil du bibliothécaire par milieu : résultats des ateliers tenus au congrès de 1991

#### Le bibliothécaire en milieu municipal

Le terme qui résume le mieux le profil de ce bibliothécaire est « dynamique ». En effet, il s'agit là d'une personne qui manifeste son leadership dans sa communauté par son dynamisme, ainsi que par sa façon de gérer les ressources humaines et de motiver son équipe. Elle est à l'écoute de sa clientèle et connaît ses besoins : tout en innovant dans la diffusion de l'information, elle l'adapte à ses clients.

Elle adopte une attitude de communicateur pédagogue vis-à-vis de ses lecteurs. La connaissance du milieu municipal est considérée comme essentielle, tout comme le sens politique et la loyauté envers son organisme. Le respect de ses principes est aussi valorisé, mais en s'adaptant à une réalité changeante et en assumant ses responsabilités.

Le bibliothécaire en milieu municipal voit à actualiser ses connaissances (nouvelles technologies), il est polyvalent, organisé, prend des initiatives et possède un sens développé du marketing. De plus, on exige de lui qu'il ait un bon sens de l'humour ainsi que l'esprit de synthèse. En bref, il doit être avant-gardiste et visionnaire.

#### Le bibliothécaire en milieu scolaire

Ici, l'accent est mis sur une attitude d'ouverture envers le changement et l'extérieur de la bibliothèque. ►

### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur : Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, présidente  
Daniel Boivin  
Renée Dumas  
Sylvie Roy  
Louise Tousignant

307, rue Sainte-Catherine Ouest,  
Suite 320  
Montréal (Québec)  
H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618

Infographie :  
Édition-Typographie-Conseils

### Liste des nouveaux membres du 26 juillet 1991 au 19 septembre 1991

La CBPQ est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses 12 nouveaux membres.

BIZIMANA, Bernard  
DUCHESNEAU, Pierre  
IONESCU, Medea-Alexandra  
LAPIERRE, Mireille  
LÉGÈRE, Monique  
LÉTOURNEAU, Lorraine

MARQUIS, Luce  
MONGEAU, Gilbert  
REINHART, Mélinda  
RENÉ, France  
RIVEST, Stéphane  
VALOIS, Marc

Le bibliothécaire est perçu comme le créateur de produits nouveaux. Il est agent de changement. Il est bon communicateur et autonome. Il prend une part active à la gestion de son organisme dans son sens large (le collègue par opposition à la bibliothèque uniquement).

Il manifeste un enthousiasme pour son travail, lequel se traduit par son goût d'apprendre. Il a la capacité et la souplesse de s'intégrer à une équipe. D'ailleurs, il fera en sorte d'acquérir des connaissances multidisciplinaires.

Pour mieux servir sa clientèle, il développe des méthodes d'analyse des besoins.

### **Le bibliothécaire en milieu spécialisé**

Le mot d'ordre est de devenir « essentiel » à l'organisation.

Le bibliothécaire en milieu spécialisé est empreint de la culture de l'organisation. Il s'adapte vite au changement. Il est créatif, motivé et innovateur. Il sait s'affirmer en tant que gestionnaire. Il est proactif et développe les réseaux d'information parallèlement à la documentation. Il devra à l'avenir prendre part dans la création de l'information et en devenir le gestionnaire. Tout en maîtrisant la technologie, il faudra qu'il se taille une plus grande place dans son organisme et se rapproche du pouvoir décisionnel.

Ceux qui savent prendre leurs responsabilités deviendront, grâce à la qualité de l'information prodiguée, les spécialistes de l'ensemble de l'information. De plus, son nouveau rôle implique l'analyse de l'information (son interprétation par opposition à sa diffusion brute).

### **Le bibliothécaire en milieu universitaire**

Le portrait de ce milieu reflète une attitude réfractaire et conservatrice. On reproche au bibliothécaire de ne pas prendre sa place dans l'organisme, de refuser d'assumer des responsabilités inhérentes à la gestion. On admet que la structure administrative écrasante ne

facilite cependant pas les choses. En mettant l'accent sur la surspécialisation, on a développé une habitude conservatrice de garder les livres à la bibliothèque, plutôt que d'encourager leur diffusion.

Le bibliothécaire semble sensibilisé à son rôle social comme professionnel, mais pas comme agent de changement. Il y a une méconnaissance de la valeur stratégique et économique de l'information.

À l'avenir, il aura à développer ses capacités de communication et à s'investir autant dans son service que dans les domaines connexes à la bibliothèque. De plus, il devra prendre part à la vie professionnelle par l'intermédiaire des associations. Il devra aussi développer une curiosité pour les nouvelles technologies, et, pour être flexible au changement, accepter de se remettre en question. S'ouvrir à l'esprit de concurrence, devenir vendeur de ses compétences; en bref, innovateur.

### **Synthèse de la 2<sup>e</sup> série d'ateliers**

Après avoir dressé un portrait des bibliothécaires de plusieurs milieux, voici la question que l'on a posée aux candidats en guise de conclusion :

« Quels moyens peut-on se donner pour devenir un(e) bibliothécaire proactif(ve), avant-gardiste et dynamique? »

Ce qui ressort de ces ateliers, c'est que l'on devrait accroître la visibilité des bibliothécaires et la connaissance de leurs services.

Les réponses :

- Gérer la bibliothèque comme une organisation.
- Faire le marketing de la profession et des services (approche de gestion).

Exemples concrets :

*marketing interne :*

organiser des séminaires de démonstration, des rencontres avec les autres services et des regroupements avec des collègues;

*marketing externe :*

participer à des comités (ville, entreprise, université), créer des clubs (amis de la bibliothèque), publier des chroniques dans les journaux locaux et quotidiens, collaborer avec d'autres services.

En conclusion, pour que le bibliothécaire puisse se positionner, il doit identifier les moyens à prendre pour promouvoir les produits offerts et se faire connaître auprès des clients. Trois groupes sont visés : le personnel avec lequel il travaille, les usagers de la bibliothèque et le public. Pour faire reconnaître la profession, il faut savoir identifier les tendances actuelles du milieu et des professions desservies, puis « occuper le terrain ».

### **Style de Vie - Suite**

Le document (80 p.) portant sur les styles de vie et l'identification du type de gestionnaire que vous êtes, est en vente à la CBPQ au prix de 25 \$ plus frais de poste. Le document comprend un test (facile d'interprétation) et un cahier d'analyse sur les changements à apporter au comportement selon les résultats. Ce test a été administré aux participants du congrès de 1991.

**Un post-test est disponible, pour ceux-ci afin d'actualiser leurs données, prix 12 \$.**

### **DSI obtient un contrat de 20 000 \$**

Le Service de recherche documentaire DSI a obtenu un contrat de 20 000 \$ afin de réorganiser et d'informatiser le centre de documentation de QIT-Fer et titane inc. de Tracy. Le contrat consiste à inventorier les documents du centre, à réorganiser le kardex et le système de circulation des revues, le prêt, les achats et les fournisseurs, à installer un service de télé-référence et à informatiser le centre de documentation. Le contrat commencé le 27 mai 1991 devrait se terminer le 1<sup>er</sup> novembre 1991. Enfin, il a permis l'embauche temporaire d'une technicienne en documentation pour la durée du contrat. ▶

## Ordre du syndicalisme

Le 7 juin dernier, monsieur Guy Dionne, bibliothécaire à l'Assemblée nationale, a reçu l'Ordre du syndicalisme à l'occasion de la soirée gala marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Syndicat de professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec (SPGQ). Cet ordre vise à souligner la contribution exceptionnelle de militantes et militants au développement et à la vie du SPGQ. Félicitations.

## Au cœur de l'action

La réalité a dépassé la fiction pour Philippe Sauvageau, directeur de la Bibliothèque nationale du Québec, lorsqu'il était à Moscou pour la conférence annuelle de l'IFLA. M. Sauvageau, tel que rapporté dans *The Gazette*, a vu un tank se diriger vers le taxi dans lequel il prenait place. La procession de tanks et de personnels armés qui a suivi se dirigeait vers l'Édifice de la République Russe où se trouvait Boris Yelstine. C'est donc dans les rues mêmes de Moscou et au contact direct de la population russe que M. Sauvageau a suivi le déroulement du coup survenu en URSS.

## Des spécialistes dynamiques

Un article paru dans le *Journal du Barreau* décrit ainsi les bibliothécaires juridiques : « (ils) sont des spécialistes dynamiques de l'information et réussissent à soutenir le rythme du progrès dans le domaine de l'information. » Le droit est un domaine où les technologies de l'information sont particulièrement importantes, et les bibliothécaires qui y travaillent deviennent souvent des experts en informatique. En effet, les recherches assistées par ordinateur sont courantes et souvent il faut constituer des banques de données internes.

Pour aider ses membres, l'Association des bibliothécaires de droit de Montréal organise mensuellement des séminaires de formation et favorise l'échange entre les membres. L'Association regroupe des bibliothécaires de droit - bibliothécaires de cabinets d'avocats, de facultés de droit, de contentieux de sociétés, etc., mais invite aussi des fournisseurs commerciaux d'information juridique, ce qui favorise une étroite collaboration.



M. Daniel Giroux, président du SPGQ (à droite) remet l'Ordre du syndicalisme à M. Guy Dionne.

## La décennie des bibliothèques

Durant les années 1990, plusieurs des grandes bibliothèques feront peau neuve : la Bibliothèque de France, la British Library et la Bibliothèque de San Francisco. La Bibliothèque d'Alexandrie verra peut-être aussi le jour avant le tournant du siècle.

Mais il y a plus que des constructions nouvelles ou rénovées. Les bibliothèques sont engagées dans un courant d'informatisation. À la Bibliothèque de France des moyens informatiques importants : informatisation de tout le catalogue et consultation à partir du Minitel. La future Bibliothèque de San Francisco sera un noeud de communication. Au Japon, un centre informatisé permettra de transmettre du texte numérisé partout dans l'archipel.

## Demain la Bibliothéconomie

La Special Library Association ajoute un nouveau titre à sa série de pages documentaires (terme suggéré par le *Lexique d'information documentaire* pour traduire le terme anglais « Occasional Paper ») :

*Future Competencies of The Information Professional* by Martha J. Baialey, Guy St-Clair, Lorraine Shulte and Miriam Tees. ISBN 0-87111-377-5. 26p. 12,50 \$.

On y trouve les réflexions de professionnels sur les compétences, la

formation et les attitudes nécessaires pour progresser dans le domaine de l'information. Pour nous aider à continuer notre propre réflexion à la suite du dernier congrès... On peut obtenir un exemplaire en communiquant avec le département des commandes de livres de la Special Library au (202) 234-4700.

## Évaluation des services publics

Vous aimeriez savoir comment d'autres abordent l'évaluation des services et du personnel ? Lors d'un congrès tenu en octobre dernier, 150 bibliothécaires de l'Illinois ont discuté de cette question. D'autres sujets tels les buts et objectifs d'un service de bibliothèque, les instructions pour la rédaction de fiches bibliographiques, etc. y ont aussi été traités.

Les actes de ce congrès peuvent être obtenus auprès de : Lynne Curry, Assistant to the Dean of Publications

Publications Office, Graduate School of Library and Information Science University of Illinois at Urbana-Champaign 249 Armory Building, 505 East Armory Street, Champaign, Illinois 61820.

Ils sont vendus au prix de 20 \$ + 2 \$ frais d'expédition - auquel s'ajoute 0,50 \$ pour chaque copie additionnelle. Les commandes doivent être payées à l'avance. ▶

## Partage de l'information

Un petit test ultra-rapide. Répondez par vrai ou faux.

Depuis novembre dernier, il n'y a eu aucun projet réalisé dans les bibliothèques du Québec ? \_\_\_\_\_

Les projets qui ont été réalisés (ou les documents qui ont été produits) ne valent pas la peine d'être publicisés ? \_\_\_\_\_

La charge de travail est telle qu'elle ne laisse pas de temps pour transmettre l'information sous une forme acceptable ? \_\_\_\_\_

En novembre dernier, Corpo Clip faisait appel aux bibliothécaires pour signaler les projets réalisés, les études menées, etc. La direction générale de la Corporation a été inondée de documents ? **Faux.**

Pourtant, à tour de rôle, chacun peut profiter de l'expertise acquise par des confrères et consœurs de la profession. Pourquoi réinventer la roue ? Ainsi, la Special Library Association offre à ses membres un centre de ressources où on trouve des documents sur les politiques d'acquisition et de développement de collections, des exemples de budgets, des manuels de procédures, etc. Les documents qui sont envoyés à ce centre ne sont pas nécessairement identifiés au nom de l'institution qui les a créés, ce qui permet de respecter la confidentialité de certaines informations.

Alors, pourquoi pas aussi chez nous ?

## Publications

Vous travaillez seul dans votre bibliothèque ou votre centre de documentation ? Vous manquez de liens professionnels avec vos pairs ? Vous aimeriez mettre fin à cet état ? Eh bien, la lecture du livre *The Best of OPL : Five Years of « The One-Person Library »* est toute désignée. Écrit par Andrew Berner et Guy St-Clair, cette publication couvre, entre autres, les thèmes suivants : la gestion, le marketing et un tas de trucs pratiques pour le travail de tous les jours. Par exemple, avec qui allez-vous dîner ? Le lire, c'est s'inventer un collègue avec qui échanger.

Berner, Andrew et Guy St-Clair. *The Best of OPL : Five Years of « The One-Person Library »*, Washington, DC : Special Library Association, 1990. 147p. ISBN 0-67111-357-0.

À la recherche de documents gratuits ou beaux, bons pas chers ? Alors, Matthew Lesko a déjà déblayé le terrain pour vous. Pas moins de 30 000 sources réparties sur 1 000 pages vous attendent à la consultation de son volume intitulé *Lesko's Info-Power* : un outil de référence indispensable aux bibliothèques publiques et scolaires.

Lesko, Matthew. *Lesko's Info-Power*, Kensington, MD : Information USA, 1991. 1092p. ISBN 1-878346-02-4.

Dupuis, Monique. L'accès aux publications d'Environnement Canada par le

public : une approche marketing, ENAP : Hull, 1991, 2 Vols. Vol. 1 : Rapport, 155p. Vol. 2 : Annexe.

## Nouvelle bibliothèque : aubaine inespérée

Eric Jones, chef, Emploi des détenus, établissement de William Head, a fait l'acquisition de 50 000 livres appartenant au ministère des Affaires municipales, des Loisirs et de la Culture de la Colombie-Britannique. Cette collection qui comprend aussi des étagères et des fichiers, est utilisée par huit établissements de la Région du Pacifique et sa valeur est estimée à plus de 5 000 000 \$. Pourtant, le Service correctionnel du Canada n'a eu qu'à en défrayer les frais de transport entre Victoria et Abbotsford. L'acquisition de cette collection est une importante réalisation dont le personnel et les détenus tireront grand profit. De plus, les établissements n'auront pas à dépenser pour renouveler les ouvrages de leur bibliothèque avant plusieurs années. Source : *Entre nous*, 16(8), août 1991, p.19.

## Publications officielles fédérales

En 1988, le Service du Programme de dépôt (SPD) du gouvernement fédéral a mis sur pied un comité afin d'examiner son programme. De leurs rencontres est né le rapport « Des partenaires dans un programme d'accès à l'information » publié en mars 1991. Plus de trente recommandations y

sont énoncées ; les plus importantes sont les suivantes :

- le SPD devrait systématiquement améliorer et faciliter l'accès aux publications officielles d'intérêt pour les milieux de l'information et leurs usagers en assurant activement la participation de tous les ministères et organismes fédéraux énumérés dans la *Loi sur l'administration financière* ;
- il faudrait mettre au point de nouveaux mécanismes pour [...] fournir un service à l'intention des personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels et offrir un réseau visant à mettre les fiches électroniques coûteuses à la disposition du public ;
- le SPD devrait animer une conférence annuelle pour les ministères auteurs, les bibliothécaires et les autres représentants clés pour que l'on puisse traiter les questions touchant à l'accès à l'information de façon informée et avec la collaboration de tous ;
- *La Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada* devrait pouvoir être consultée en direct pour accroître l'accès aux documents par matière, permettre les recherches, accélérer le temps de livraison et permettre la commande électronique des publications. Les versions imprimées des outils du SPD doivent toujours être rendues disponibles ;
- il faudrait établir un réseau de bibliothèques de ressources pour couvrir les besoins à l'extérieur des principales régions urbaines ;
- conformément à l'esprit de la Loi sur les langues officielles, il faudrait demander aux bibliothèques de dépôt de fournir aux usagers l'information relative aux publications dans les deux langues officielles. À son tour, le SPD doit fournir aux bibliothèques des brochures d'information indiquant les sources de ces documents dans chaque région ;
- les bibliothèques de dépôt sélectif doivent fournir un niveau minimum de services afin de conserver leur statut.





## La bibliothèque sans papier

Vous avez déjà lu ceci avant, mais cette fois-ci vous êtes mieux d'y croire: «les jours de l'imprimé sont comptés».

Pendant la prochaine décennie, les professionnels de l'imprimé et des arts graphiques, aussi bien que les professionnels de l'information, devront se faire à l'idée de l'irrévocable mort de l'imprimé. De fait, la transition du papier vers d'autres technologies véhiculant de l'information, est déjà sérieusement amorcée.

Certains parlent de «bureau sans papier», certains parlent de «documentique»<sup>1</sup> comme d'une panacée qui résoudra tous les maux des entreprises ensevelies sous des montagnes de paperasse. La documentique est une traduction de «imaging» qui signifie traitement électronique de l'image et gestion électronique des documents. Dans les organisations, on rencontre de plus en plus de balayeurs optiques, de systèmes d'emmagasinage optique, d'écrans à haute résolution et de micro-ordinateurs utilisés pour accéder aux bases de données d'images. D'ailleurs, d'ici 1992, la valeur du marché de la documentique en Amérique du Nord atteindra 10 milliards \$.

### Sources de remplacement du papier

Un certain nombre de solutions de rechange à l'utilisation traditionnelle du papier pour diffuser l'information existent déjà et sont efficaces. Parmi celles-ci notons:

- 1) l'accès à des bases de données;
- 2) le courrier électronique;
- 3) l'impression sur demande;
- 4) l'échange électronique de données;
- 5) les CD-ROMs;
- 6) la télécopie;
- 7) la transmission de fichiers de données.

On ne peut pas se le cacher: ce qui motive cet abandon de l'imprimé est sans doute l'acceptation croissante de ces nouvelles technologies dans les entreprises privées et publiques. En 1995, si la tendance se poursuit, plus de la moitié des communications internes et externes dans les bureaux s'effectueront grâce à l'électronique. Cette projection paraît peut-être exagérée, jusqu'à ce que l'on réalise que le nombre d'ordinateurs en circulation aux États-Unis est plus grand que le nombre de professionnels faisant partie de la population active.

De plus, des statistiques provenant du géant informatique *Digital Equipment Corporation* démontrent que sur les 10 000 000 de terminaux installés chez des clients, 90 % sont reliés en réseaux locaux et 6 000 000 sont reliés par des équipements de courrier électronique perfectionnés.

### Les avantages

La plupart des informations d'un bureau sont consignées sur support papier. Ainsi, seulement 1 % des informations seraient stockées dans les systèmes informatiques et 4 % se trouveraient sur support magnétique ou microfilm. En ce qui concerne la productivité, les avantages de la documentique sont importants. On peut réduire les coûts liés à la manipulation du papier de 60 %. Ces coûts comprennent les travaux manuels ainsi que le rangement, la gestion et l'acheminement de documents. Évidemment, on peut aussi, économiser sur l'espace de rangement des documents.

### Les livres de demain

Le rôle de la bibliothèque est aussi appelé à se modifier. Prenons par exemple la maison d'édition McGraw-Hill qui a récemment annoncé un projet de livre futuriste<sup>2</sup>. Ce projet combine les bases de données électroniques de livres et d'images avec des imprimantes électroniques ultra-rapides et capables

de produire des livres reliés avec couverture rigide sans l'intervention d'un imprimeur. Ainsi, l'étudiant pourra trouver dans la bibliothèque de son école des manuels didactiques qui auront été composés spécialement pour ses besoins, qui pourront inclure, par exemple, quelques chapitres de textes classiques, quelques chapitres du bouquin le plus récent dans son champ d'intérêt, des coupures de presse en plus des notes du cours de son professeur. Le coût d'un tel «document» est moindre pour l'étudiant ou pour la bibliothèque qui l'acquiert, parce qu'on ne paie que pour ce que l'on veut utiliser plutôt que d'acheter plusieurs sources différentes d'imprimés. De plus, un système élaboré pour calculer et payer les droits d'auteur dans cet environnement électronique est déjà envisagé.

Par ailleurs, il y a un an, un autre livre du futur a été lancé, par l'entreprise américaine *Empruve Inc.* Il s'agit de *Cornucopia*<sup>3</sup>: rien de moins qu'un «appareil-livre» multimedia interactif, qui, pour être utilisé, n'implique aucun ordinateur. De fait, *Cornucopia* utilise la technologie DVI (vidéo numérique interactif) d'Intel pour retransmettre tout l'aspect vidéo et audionumérique d'un ouvrage sur un petit appareil répondant à toutes les normes de design cognitif et ergonomique. Trois écrans travaillent de concert pour présenter l'information. Un premier écran central de 10 po, à cristal liquide, noir et cristal blanc, permet l'affichage du texte et des graphiques. Un autre petit écran, de 4 po est utilisé pour retransmettre les images vidéo animées et les photographies. Un troisième écran affiche les 15 icônes de fonctions servant à contrôler l'appareil. Les applications de *Cornucopia* sont diverses et s'adressent à tous les publics, elles vont de la diffusion d'importants ouvrages de référence, tels que les encyclopédies, manuels techniques, aux catalogues électroniques et aux outils de formation. ▶

## Un autre exemple

La reconnaissance optique (OCR) des caractères imprimés en caractères ASCII fait aussi disparaître le document papier en le remplaçant par un fichier modifiable et stockable pour un usage futur. C'est autour de cette technologie que la Bibliothèque de France (BDF) prépare sa station de lecture assistée par ordinateur<sup>4</sup>, véritable station de travail électronique munie d'un disque optique effaçable, dotée d'interfaces de transferts, accompagnée de tableurs et de logiciels OCR et équipée d'un numériseur et d'une imprimante. Connectée à plusieurs juke-box, cette station y puisera toutes pages numérisées, les empilera et permettra l'ouverture de dossiers, chemises et le reclassement d'un document. L'utilisateur pourra annoter les pages sélectionnées, y apposer un « postit », en insérer une partie dans un traitement de texte et créer ses fiches documentaires. Bref, la BDF veut que l'on puisse retrouver sur cette station toutes les habitudes de travail sur un bureau en y ajoutant les avantages de l'informatique et du numérique.

## Les télécommunications au service de l'impression intelligente

Un des obstacles majeurs au remplacement de l'imprimé par les nouvelles technologies demeurent le coût ainsi que la capacité et la rapidité des réseaux de télécommunications. Qui n'a pas souhaité, un jour, transmettre son image couleur de haute qualité sur ruban magnétique dans un 747 plutôt que par les lentes lignes de télécommunications. Mais l'implication sérieuse et totale des compagnies de téléphone dans la création et le développement de lignes de fibres optiques et de réseaux RNIS (réseau numérique à intégration de services) est encourageante.

En dépit de ces développements, le papier continuera de posséder des caractéristiques enviables telles que la commodité, la confidentialité, la possibilité d'archivage, la résistance aux dérangements magnétiques, la qualité, le coût par copie (lors de gros tirages); à cause de tout ceci la mort de l'imprimé ne signifiera pas nécessairement la fin du papier.

Par ailleurs, le travail du bibliothécaire, convaincu de la mort prochaine de l'imprimé, est aussi d'éviter l'établissement d'une bibliothèque « papier » centralisée et peu fréquentée pour plutôt disposer d'une bibliothèque professionnelle à portée de la main, consultable sur micro-ordinateur au fur et à mesure des besoins des usagers. L'arrivée de la documentique amène à la bibliothèque une valeur ajoutée qu'elle ne possédait pas. En effet, ces annuaires, ouvrages de référence et encyclopédies si souvent peu utilisés dans leur forme imprimée et linéaire pourraient renaître et fasciner de nouveau les usagers par les options interactives et multimédias qu'ils

offrent dans leur forme électronique.

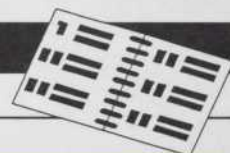
Pour en savoir plus :

- <sup>1</sup> Sophie Cousineau, « Quand le bureau sans papier devient réalité », dans *Direction informatique*, vol. 4, no 4, avril 1991, p.24.
- <sup>2</sup> Henry Goodstein, « The Death of Print », dans *Electric word*, no 20, p.30-33.
- <sup>3</sup> « Cornucopia: New and Empruved Multimedia », dans *Videodisc monitor*, vol.8, no 9, septembre 1990, p.1,3.
- <sup>4</sup> Michel Aimel, « La réalité d'une utopie », dans *Archimag*, no 44, mai 1991, p.20-23.



## À L'AGENDA

PAR DANIEL BOVIN



### 14 au 20 octobre 1991

Montréal, Québec  
American Association for Adult and Continuing Education - Congrès Annuel int.  
Rens. : Alfred Richard  
tél. : (514) 873-8066

### 21 au 24 octobre 1991

Toronto, Ontario  
Canadian Computer Show  
Rens. : Robert Grainger  
Tél. : (416) 252-7791

### 24 au 26 octobre 1991

Toronto, Ontario  
2<sup>nd</sup> Annual Computers in Libraries Canada  
Rens. : Hannah Preston  
Tél. : (207) 883-1223

### 25 octobre 1991

Montréal, Québec  
«La bibliothèque et la loi: le droit d'auteur, la T.V.Q. et la T.P.S.» Journée de formation de la CBPQ  
Rens. : Carole Matte  
Tél. : (514) 270-1884

### 4 au 6 novembre 1991

Halifax, Nouvelle-Ecosse  
Canadian Association of Research Libraries  
Annual Conference

### 11 au 13 novembre 1991

Online/CD-ROM 91  
Rens. : Online Inc.  
Tél. : (609) 227-8466

### 13 au 17 novembre 1991

Hamilton, Ontario  
Ontario Library Association  
Annual Conference  
Rens. : (416) 363-3388

### 18 au 20 novembre 1991

Toronto, Ontario  
Canada Online 5  
Rens. : Vicki Casey  
Tél. : (416) 690-3902

### 18 au 19 novembre 1991

Toronto, Ontario  
Technologies for libraries (part of Canada Online)  
Rens. : Vicki Casey  
Tél. : (416) 690-3902

### 21 au 22 novembre 1991

Québec, Québec  
«L'état et l'imprimé». Colloque de l'AQEI  
Rens. : Gilles Gallichan  
Tél. : (418) 528-0461

### 29 novembre 1991

Montréal, Québec  
«Les dynamiques de l'évaluation du rendement du personnel» Journée de formation de la CBPQ  
Rens. : Sylvie Fournier  
Tél. : (514) 472-4440 (258)

### 3 au 4 décembre 1991

Ottawa, Ontario  
«Electronic democracy: government information, its technologies and public policy»  
Rens. : Riley Information Services Inc.  
Tél. : (416) 593-7352

### 9 au 11 décembre 1991

Washington, D.C.  
«Document image automation.»  
Rens. : Meckler Conference Management  
Tél. : (203) 226-6967